



MEMBRES DE L'AGENCE

Au 15 septembre 1961

Les soixante-seize Etats énumérés ci-après sont Membres de l'Agence. Les dates auxquelles ils ont déposé leurs instruments de ratification ou d'acceptation du Statut, ainsi que d'autres renseignements pertinents, figurent dans le document INFCIRC/16 et dans la dernière version révisée du premier additif à ce document INFCIRC/16/Add. 1.

Afghanistan	Italie
Afrique du Sud	Japon
Albanie	Liban
Allemagne (République fédérale d')	Luxembourg
Argentine	Mali
Australie	Maroc
Autriche	Mexique
Belgique	Monaco
Biélorussie (République socialiste soviétique de)	Nicaragua
Birmanie	Norvège
Brésil	Nouvelle-Zélande
Bulgarie	Pakistan
Cambodge	Paraguay
Canada	Pays-Bas
Ceylan	Pérou
Chili	Philippines
Chine	Pologne
Colombie	Portugal
Corée (République de)	République Arabe Unie
Cuba	République Dominicaine
Danemark	Roumanie
Equateur	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Espagne	Saint-Siège
Etats-Unis d'Amérique	Salvador
Ethiopie	Sénégal
Finlande	Soudan
France	Suède
Ghana	Suisse
Grèce	Tchécoslovaquie (République socialiste de)
Guatemala	Thaïlande
Haïti	Tunisie
Honduras	Turquie
Hongrie	Ukraine (République socialiste soviétique d')
Inde	Union des Républiques socialistes soviétiques
Indonésie	Venezuela
Irak	Viet-Nam
Iran	Yougoslavie
Islande	
Israël	